



Lettre de rentrée 2026 | 2027

Chers parents et futurs,

Vous trouverez dans ce document, l'ensemble des informations qui vous permettront d'aborder sereinement la rentrée prochaine.

En vous en souhaitant une bonne lecture ainsi qu'un bel été.

Matthieu Desmarchelier - directeur de la section primaire du Collège Saint-Pierre Uccle

Engagement dans les projets de l'école

L'inscription dans un établissement scolaire implique, pour les familles, un engagement en pleine conscience dans ses projets pédagogiques et éducatifs, ainsi qu'une acceptation sans équivoque de ces derniers. Cela comprend:

1. L'acceptation et le respect du règlement d'ordre intérieur (uniforme, collation, zéro déchet, ponctualité, présence,...);
2. La participation de l'enfant aux séjours pédagogiques avec nuitées, aux activités culturelles et sportives, aux activités religieuses,...;
3. Un engagement parental pour la réussite de l'enfant, par le suivi et l'accompagnement, par une attention aux conditions d'apprentissage en coresponsabilité (sommeil, alimentation, exposition aux écrans,...);
4. Un engagement dans une dynamique collaborative avec l'établissement scolaire, avec pour but commun l'épanouissement, le bien-être et la réussite avec excellence de l'enfant;
5. Une vision partagée des valeurs de l'école concernant la place et le rôle de l'enfant dans ses apprentissages, par un engagement volontaire, investi et rigoureux vers la réussite et l'excellence, en écho à notre devise: Ambulans Recto Itinere, prendre le droit chemin;
6. Un soutien à l'engagement de la communauté scolaire comme établissement Eco School, pour réduire notre impact écologique et sensibiliser chacun à la préservation de la "maison commune".



S'engager pour la ponctualité

Les cours débutent à 8h25. S'engager pour la ponctualité est un engagement pour le bien-être et la réussite de son propre enfant, mais aussi pour l'intérêt général et la garantie d'un environnement d'apprentissage optimal pour tous.

Labélisation Eco-Schools

L'école est labélisée Eco-Schools depuis 2025.

Cette labélisation valorise les actions déjà en cours dans notre établissement pour réduire notre impact environnemental, et nous oblige par la rédaction et la mise en œuvre d'un plan d'action pour deux années consécutives.

Une attention particulière est donnée pour réduire nos déchets, notamment par le compostage, tout en faisant un lien avec l'alimentation. Les règles pour les collations sont les suivantes:

		
Fruits, légumes et fruits secs pour la récréation du matin	Uniquement de l'eau dans une gourde pour toute la journée	Des collations sans emballage pour toute la journée

La collation de l'après-midi et du temps parascolaire est libre mais toujours 0 déchet.

“ **Le défi urgent de sauvegarder notre maison commune inclut la préoccupation d'unir toute la famille humaine dans la recherche d'un développement durable et intégral car nous savons que les choses peuvent changer**

— Pape François - Encyclique - Laudato si



Fournitures scolaires et uniforme

L'année prochaine, les élèves de la première à la cinquième année recevront gratuitement l'ensemble de leur matériel scolaire. Une communication spécifique sera faite lors des réunions de rentrée.

L'achat du cartable et de la trousse reste à votre charge.



Matériel scolaire

Pour les élèves de première à cinquième, seul le matériel fourni par l'école sera accepté. Les élèves ayant encore leur stylo Lamy peuvent le garder pour la suite de leur scolarité.

Veuillez trouver ci-dessous un rappel du règlement concernant l'uniforme et le caractère obligatoire de celui-ci.

- Chaussures sobres et de couleur unie;
- Chaussettes/collants blancs ou bleu marine
- Bas bleu marine uni : pantalon, jupe, robe, short ou bermuda
- Haut blanc avec col uni : polo, chemise,...
- Pull ou gilet bleu marine uni - Pull logoté de l'Association des parents

Les élèves sont attendus avec une tenue propre et soignée, la coupe de cheveux sobre (pas de motifs, de partie rasée,...).

⚠ Les jeans, leggings ou pantalons de survêtement ne sont pas autorisés.



Respect de l'uniforme

L'équipe pédagogique a pour mission de s'assurer du respect du règlement, notamment concernant le port de l'uniforme. Ses membres sont donc à même de signaler les éventuels manquements.

Pour le cartable:

- Cartable **rigide**: type "Tann's", "Cabaia", "Kipling",...

⚠ Afin d'éviter tout achat inutile, nous rappelons que les cartables à roulettes et les sac à dos (non rigides) **ne sont pas acceptés**.

L'uniforme de gymnastique est lui aussi obligatoire:

- Sandales de gymnastique blanches (pas de baskets)
- Chaussettes blanches
- Short, pantalon de survêtement, legging, bleu marine uni
- T-shirt du Collège ou T-shirt blanc
- En P3/P4, pour la natation, bonnet de bain avec le logo du Collège
- Sac de gymnastique de la couleur correspondante (cf. ci-dessous)

P1	P2	P3	P4	P5	P6
Rouge	Orange	Rose	Bleu	Jaune	Vert



Webshop APSchool

Pulls logotés, t-shirts, sacs de gymnastique et bonnets de bain sont notamment disponibles dans le Webshop APSchool.

Obligation scolaire

La présence de votre enfant à l'école est obligatoire dès le premier jour d'école.

Toute absence se doit donc d'être justifiée par un certificat médical ou par un justificatif sur papier libre. Ce dernier doit être remis directement au titulaire (pas d'envoi par mail) au retour de l'enfant ou le quatrième jour d'absence pour les absences de plus de trois jours.

Après 9 demi-jours d'absence injustifiée, une déclaration est faite auprès des services du droit à l'instruction de la Fédération Wallonie Bruxelles.



Numérisation des registres de présence

Dès la rentrée, les registres de fréquentation seront présentés sous forme numérique par la Fédération. En raison de l'automatisation des démarches, une attention toute particulière doit être apportée à la justification des absences dans les délais, à remettre sur papier libre au titulaire de l'enfant.

Frais scolaires et de service

Le paiement dans les délais de frais scolaires et de service garantit la bonne santé de l'établissement et permet d'envisager avec confiance les activités culturelles, l'investissement dans des projets d'aménagement, dans du matériel et du mobilier de qualité,...

Une estimation des frais est disponible dans la brochure de l'établissement afin de vous permettre d'anticiper au mieux le coût d'une année scolaire.



Augmentation des frais de services

Nous vous informons d'une augmentation des coûts dans la prise en charge du temps de midi et du temps parascolaire (une heure avant et après le début des cours), passant de 220€ à 230€. Le prix des repas chauds passent quant à lui de 6,30€ à 6,60€ en primaire.

Préparer au mieux la rentrée scolaire

Afin de préparer au mieux votre enfant à faire son entrée ou à poursuivre son parcours au sein de notre établissement scolaire, nous vous partageons ici quelques conseils:

- a. Susciter l'intérêt et éveiller votre enfant au monde qui l'entoure;
- b. Accompagner votre enfant pour le rendre responsable et autonome;

- c. Développer chez lui l'empathie et la bienveillance;
- d. Le cas échéant, poursuivre les accompagnements mis en place (logopédie,...);
- e. Entretenir les compétences disciplinaires: lecture, pratique de la langue française,...

Ephémérides de rentrée

- Vendredi 21 août - Petit accueil pour les nouvelles familles entre 13h30 et 15h30
- Lundi 24 août à 8h25 - Rentrée des classes
- Mardi 25 août à 19h00 - Réunion de rentrée pour le cycle 2 - P1 / P2
- Jeudi 27 août à 19h00 - Réunion de rentrée pour le cycle 4 - P5 / P6
- Mardi 1 septembre à 19h00 - Réunion de rentrée pour le cycle 3 - P3 / P4

Vœux

Nous vous souhaitons, à toutes et tous, et particulièrement à nos élèves, de profiter pleinement des congés de fin d'année pour vous reposer, vous épanouir, vous ouvrir au monde, profiter de vos proches.

C'est avec grand plaisir que nous vous retrouverons à la rentrée pour débiter ensemble l'aventure d'une nouvelle année.

Matthieu Desmarchelier